

**République Française****Ville de Draguignan****N°2023-165**

<b>Membres</b>		
<b>Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Membres en exercice</b>	<b>Votants</b>
39	39	39

**PARTICIPATION DU FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE À L'ACQUISITION DE  
PROTHÈSES AUDITIVES AU BÉNÉFICE D'UN AGENT**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan**

**Séance du 15 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, FREDERIC RENAULD

**PROCURATIONS :**

HUGUES BONNET À BRUNO SCRIVO, LISA CHAUVIN À CHRISTINE NICCOLETTI, ANNE-MARIE COLOMBANI À CHRISTINE PRÉMOSELLI, ÉVELYNE LORCET À MARTINE ZERBONE, RENÉ DIES À JEAN-BERNARD MIGLIOLI,

**ABSENTS :**

HUGUES BONNET, LISA CHAUVIN, ANNE-MARIE COLOMBANI, ÉVELYNE LORCET, RENÉ DIES

**Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU**

**Publié le : 17 NOV. 2023**

## RAPPORTEUR : ALAIN HAINAUT

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a pour mission d'aider les collectivités à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Un de nos agents, reconnu en qualité de travailleur handicapé, est atteint de surdit  grave des deux oreilles, ce qui n cessite le port de proth ses auditives pour pouvoir continuer   exercer ses fonctions dans de bonnes conditions. Il s'av re que cette demande d'aide fait partie des aides pouvant  tre rembours es par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicap es dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Si une partie de la d pense concernant l'achat de ces proth ses est prise en charge par divers organismes (s curit  sociale, mutuelles) une partie de cette d pense reste n anmoins   la charge de l'agent.

Il appartient   la collectivit  employeur de proc der au financement   hauteur du montant maximum de prise en charge du FIPHFP (soit 1 700,00 euros) des proth ses auditives puis de solliciter son remboursement par le FIPHFP.

S'agissant d'un renouvellement d'appareillage et selon la proc dure en vigueur, l'agent a fourni un devis faisant appara tre un montant total de 4 128,00 euros pour les deux proth ses auditives ; il reste   la charge de l'agent 1618,00 euros, d duction faite des 480,00 euros de prise en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Var (CPAM) et des 2 030,00 euros de prise en charge de la mutuelle.

Apr s d duction des diff rentes prises en charge (r gime obligatoire, r gime compl mentaire, FIPHFP), l'agent n'aura aucun reste   charge pour le financement du renouvellement de son appareillage.

Le Conseil Municipal, ou  l'expos  qui pr c de,  
  L'UNANIMIT ,

- Autorise le lancement de cette d marche, la commande des proth ses aupr s d'Amplifon et sollicite l'aide financi re du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicap es dans la Fonction Publique (FIPHFP) ;
- Autorise Monsieur le Maire   signer tout document tendant   rendre effective cette d lib ration ;
- Inscrit les cr dits respectivement aux comptes 6478 et 6479 du budget principal.

Certifie sous sa responsabilit  le caract re ex cutoire de la pr sente d lib ration,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan  
Pr sident de Drac nie Provence Verdon agglom ration  
Conseiller r gional

Secr taire de s ance :



Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés** 

Berger  
Levfaul

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE DRAGUIGNAN

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_165
Objet :	<b>PARTICIPATION DU FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE À L'ACQUISITION DE PROTHÈSES AUDITIVES AU BÉNÉFICE D'UN AGENT</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	083-218300507-20231115-2023_165-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 083-218300507-20231115-2023_165-DE-1-1_0.xml	text/xml	979 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2023-165.pdf Nom métier : 99_DE-083-218300507-20231115-2023_165-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	134.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 novembre 2023 à 09h44min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 novembre 2023 à 09h44min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 novembre 2023 à 09h44min43s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	17 novembre 2023 à 09h44min55s	Reçu par le MI le 2023-11-17